Étude pour la construction de la transition énergétique de la Métropole grenobloise

AVIS DU PANEL CITOYEN

DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE

Janvier – Février 2016









ans le cadre de l'étude pour la construction de la transition énergétique de la Métropole grenobloise, une trentaine de personnes habitant le territoire, a été sollicitée sur la base d'un tirage au sort, pour participer à un exercice de réflexion, visant à formuler collectivement un avis et des recommandations à la Métropole.

Femmes et hommes à parité, ils résident pour le tiers d'entre eux à Grenoble, et pour les deux autres tiers, sur les autres communes de l'agglomération. Ils sont jeunes ou moins jeunes et en représentent assez fidèlement la démographie. Volontaires et bénévoles, ils ont en commun une attention et une curiosité pour la chose publique, et pour certains, un réel intérêt pour le sujet qui leur est soumis

Ces citoyennes et ces citoyens ont accepté de participer à trois sessions d'un travail à huis clos, chaque session incluant une soirée du vendredi de 18h à 22 h et la journée entière du lendemain, de 9h à 17h.

Ils ont été invités à répondre à ces trois questions :

- 1) Comment impliquer les citoyens dans la transition énergétique?
- 2) De quels accompagnements avons-nous besoin pour réduire nos consommations d'énergie ?
- 3) Comment pouvons-nous participer au développement des énergies renouvelables ?

Au cours de la première session dite d'information, le vendredi 8 et le samedi 9 janvier 2016, le panel a rencontré différents experts afin d'appréhender le sujet et sollicité les informations complémentaires qu'il estimait nécessaire.

La seconde session, le vendredi 22 et le samedi 23 janvier, a été consacrée à compléter l'information du panel, aux échanges et à la délibération.

La troisième et dernière session, le vendredi 5 et le samedi 6 février a été consacrée à la rédaction collégiale du présent avis.



Pourquoi faut-il agir, pourquoi le citoyen devrait-il agir?

Dans le cadre de l'étude sur la transition énergétique, la Métropole a souhaité associer à sa réflexion l'avis des habitants de son territoire. Elle les invite à suggérer les moyens à mettre en œuvre afin d'impliquer le plus grand nombre dans cet ambitieux projet, supposant implicitement que leur adhésion est nécessaire à sa réussite.

Alors pourquoi les citoyens de la Métropole devraient-ils être partie prenante d'une politique dont la responsabilité relève a priori de ceux à qui ils ont confié démocratiquement l'organisation et la gestion de leur territoire ?

« En quoi sommes-nous concernés individuellement et collectivement ?»

C'est à cette question que les membres du panel ont d'abord et en toute logique souhaité répondre.

Nous sommes concernés pour de multiples raisons :

Nous faisons le constat que notre économie, notre mode de vie, et l'essentiel de nos activités nécessitent de l'énergie et que l'énergie est au cœur de notre quotidien. Aujourd'hui, notre principale source d'énergie est essentiellement d'origine fossile, pétrole, gaz, charbon.

Nous ne disposons pas d'énergie fossile de manière significative sur notre territoire. Nous savons aussi que notre dépendance fait l'objet d'enjeux géostratégiques hasardeux qui constituent une menace sérieuse pour la stabilité du monde et pour notre propre aspiration à la paix. Nous avons conscience aussi que l'exploitation des ressources minières s'effectue souvent dans des conditions socio-économiques désastreuses.

Nous considérons que notre dépendance énergétique à l'énergie fossile constitue un risque économique non maîtrisable. Un risque qui pèse à la fois sur l'activité économique et l'emploi mais aussi directement sur le budget des ménages.

L'énergie fossile est un vecteur avéré de pollution notamment atmosphérique. C'est un enjeu sanitaire reconnu comme particulièrement important sur le territoire de la Métropole, singulièrement pour la santé des jeunes enfants.



nfin, si nous considérons que le sujet de l'énergie est un enjeu politique, économique et environnemental global, notre indépendance appartient néanmoins à des stratégies qui relèvent pleinement de la gouvernance locale. Une gouvernance locale à laquelle le citoyen doit légitimement être associé. Nous considérons ainsi que la Métropole et ses habitants doivent prendre leur part à l'enjeu planétaire que constitue la lutte contre le dérèglement climatique.

En conséquence, nous considérons que l'aspect énergétique de notre système est peu durable, et que l'enjeu de la transition nous semble déterminant pour l'avenir de nos enfants et pour leur transmettre le meilleur de notre modèle de société.

Nous considérons que la question de l'énergie et de la nécessaire transition énergétique constituent un enjeu citoyen. Il se traduit certes par une action publique volontaire, mais aussi par des engagements individuels où chacun est en mesure d'apporter sa contribution au changement.

Nous considérons enfin que s'emparer de cette question centrale de l'énergie est aussi vecteur de changement, il ouvre l'opportunité de réexaminer nos comportements dans le domaine de la sobriété et du gaspillage au sens large, et de nous interroger sur l'organisation locale, la citoyenneté, la démocratie...



2) Comment mobiliser?

« Comment impliquer les citoyens dans la transition énergétique ? » C'est la première question qui nous est posée.

Cette première question est incontestablement la plus difficile à appréhender. Elle ramène chacun des membres du panel à l'expérience vécue de sa propre mobilisation pour participer à cette réflexion. Pourquoi suis-je là ? Pourquoi et comment ai-je accepté de consacrer trois précieux week-ends pour réfléchir à un sujet, parfois assez éloigné de mes préoccupations habituelles ? A l'expérience aussi d'avoir parlé autour de soi de cette concertation aux modalités insolites et d'être surpris, (et peut-être rassurés) de constater que le sujet suscite beaucoup d'intérêt et de curiosité.

Nous avons pu percevoir que l'enjeu énergétique pour la Métropole s'inscrit dans une continuité. En attestent par exemple la présence sur l'agglomération de Grenoble d'un des plus denses réseaux de tramway, et l'existence d'un réseau de chaleur exceptionnellement étendu pour une agglomération de cette importance. Nous avons pu appréhender également un panorama des orientations et des actions politiques mises en œuvre et qui servent cet enjeu. Nous constatons aussi, à partir de notre propre expérience, que ces actions sont assez largement ignorées du public.

Après notre appropriation de l'enjeu de la Transition énergétique, à travers les informations, les témoignages, nos questionnements et nos échanges, nous avons pu imaginer des actions et des outils, susceptibles de faciliter la mobilisation et l'engagement des citoyens.

Pour autant, et nous y reviendrons plus loin, il nous est apparu d'abord qu'une condition essentielle à cet engagement, passe par l'adhésion des citoyens aux politiques conduites par la Métropole et par l'ensemble des collectivités publiques du territoire. Une adhésion qui repose sur l'affichage d'une forte volonté politique de la collectivité, exemplaire et cohérente sur l'ensemble de ses compétences. Une volonté politique qui se décline en actions concrètes, visibles et mesurables.



2.1) Les conditions de la mobilisation :

2.1.1) Des collectivités exemplaires, cohérentes dans leurs actions

La cohérence de l'action publique doit être sans faille. Si chaque échelon de l'organisation territoriale a ses responsabilités propres il n'en reste pas moins que pour le citoyen, la commune et la métropole assument des responsabilités publiques dont il imagine mal qu'elles puissent être contradictoires :

« Ma collectivité m'encourage à mener des actions, elle doit elle-même être exemplaire ».

Nous faisons également le constat que lorsqu'un meilleur niveau de connaissance est atteint, ce que nous avons eu la chance d'expérimenter, des marges de progrès dans la mise en œuvre de cette politique énergétique de la Métropole apparaissent plus nettement, nous y reviendrons plus loin. Chacun peut comprendre que tout ne peut se faire dans l'instant, mais il est important pour son engagement, que le citoyen puisse avoir le sentiment de participer à une dynamique globale, et que cet engagement s'inscrit dans celui sans réserve de sa collectivité.

Le souci de cohérence appelle aussi à ce que les initiatives, les orientations et les efforts consentis à la transition énergétique soient partagés par l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les entreprises. Nous considérons qu'une large part des préconisations de cet avis sont applicables et doivent s'appliquer au monde du travail.

2.1.2) Changer notre regard sur l'énergie

Nous constatons que l'enjeu énergétique reste assez loin des préoccupations quotidiennes des habitants de la Métropole. Même si l'évolution du coût de l'énergie, par exemple, amène des interrogations voire des inquiétudes, il faut admettre que le sujet ne mobilise pas spontanément.

Nous pensons que l'implication des citoyens dans la transition énergétique nécessite de changer leur regard sur l'énergie, à l'instar de ce qui fut fait il y a quelques années dans le domaine des déchets.

Nous suggérons de « travailler » l'image de l'énergie, d'en faire un « sujet », et de renforcer la communication existante en empruntant aux principes publicitaires par la diffusion de messages attrayants et ludiques, valorisant des actions simples à la portée de tous.

Il est important aussi d'informer les citoyens sur le résultat des actions menées, afin de les motiver dans leur contribution à l'effort commun.



2.1.3) Faire de l'engagement des citoyens une priorité des politiques publiques

Une présentation exhaustive de la politique métropolitaine a mis en évidence un ensemble d'orientations et d'actions qui servent l'enjeu climatique. Il est probable qu'une partie significative de la population l'ignore encore et il est indéniable qu'un déficit de communication reste à combler dans ce domaine.

Nous considérons que la mobilisation et l'implication des citoyens, tant pour favoriser l'émergence d'initiatives privées que pour une bonne mise en œuvre de l'action publique, relèvent d'une **ingénierie sociale que la collectivité doit développer.**

Nous demandons à la collectivité de consacrer une part significa tive du budget alloué à la transition énergétique, à des actions qui relèvent de « l'ingénierie sociale », concertation, information, conférences, animation, aide aux initiatives associatives, etc...

2.2) Les Outils pour mobiliser :

Nous avons identifié que les dispositifs qui favorisent l'accompagnement des citoyens dans les actions concrètes, comme celle de réduire leur consommation énergétique, sont aussi de nature à favoriser leur mobilisation. Nous sommes ainsi conscients que nos réponses à ces deux questions se chevauchent.

2.2.1) Des outils pour favoriser la rencontre :

De notre expérience, nous retenons que la rencontre est un élément déterminant de la mobilisation. Une rencontre souvent fortuite avec le sujet, à l'occasion d'un événement, d'un éclairage particulier de l'actualité, d'un reportage ou d'un article qui nous touche. Une rencontre aussi et surtout avec celles et ceux qui portent une idée, un projet, une action. Cette rencontre nous apparaît comme la base de la mobilisation et nous conduit à faire les propositions suivantes :



Nous demandons la mise en place d'Ambassadeurs de la transition énergétique, pour rencontrer les habitants individuellement, afin de promouvoir les économies et l'efficacité énergétiques. Cette action doit permettre également le repérage et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique et la mise en route d'actions de solidarité locales. Un programme national de service civique « Transition énergétique, Climat et Biodiversité » vient opportunément appuyer cette proposition. Il offre la possibilité à des collectivités ou des organismes à but non lucratif, d'accueillir des jeunes en service civique pour une durée de 6 à 12 mois. Comme nous le verrons plus loin, l'ALEC nous semble particulièrement adaptée pour porter cette action.

Nous demandons d'instituer la présence d'un référent de la transition énergétique dans chacune des communes de la Métropole (élu ou bénévole). Son rôle sera d'accéder à la demande des citoyens en les dirigeant vers les organismes ou associations susceptibles de répondre à ses besoins.

Nous pensons que la sensibilisation du public se fait également par l'exemple. Les actions individuelles sont en effet autant d'exemples à valoriser qui suscitent la curiosité et l'intérêt. Par «pollinisation», elles sont potentiellement facteur d'engagements.

2.2.2) Des outils pour améliorer la connaissance :

Nous en avons fait l'expérience. Malgré la disparité initiale de nos connaissances individuelles, notre groupe a pu assez rapidement, par les informations reçues et les rencontres, appréhender l'essentiel des enjeux de la transition énergétique.

Nous avons pris connaissance de l'existence de l'ALEC, le principal outil d'information local au service de la transition énergétique et mesuré que l'ensemble de l'information que nous estimions nécessaire y était disponible. Nous avons fait le constat également que cette institution souffrait d'un certain déficit de notoriété, puisqu'une bonne part de notre groupe ne la connaissait pas, ou du moins ne mesurait pas l'ampleur du service que l'association pouvait rendre à la population. Nous considérons très positive l'existence d'une telle structure de centralisation et de mise à disposition de l'information.



Nous demandons que la notoriété de l'ALEC et son rôle centralisateur de l'ensemble de l'information soient renforcés et que cette structure soit coordinatrice de la mise en œuvre de nos préconisations.

Nous demandons que l'existence et les actions des associations qui agissent sur le territoire (la Péniche, Négawatt, etc.) soient également mieux valorisées. (Au travers d'un annuaire des acteurs par exemple).

Nous considérons les campagnes nationales souvent peu fonctionnelles et éloignées des préoccupations du territoire, aussi, nous préconisons l'organisation de campagnes de sensibilisation plus proches des réalités concrètes des habitants, comme la diffusion des « 100 gestes de la famille à énergie positive » par exemple (sous forme de campagnes publicitaires, abribus, tracts, web, réseaux sociaux.)

Nos échanges ont mis en évidence la difficulté d'obtenir des informations fiables sur la qualification des acteurs professionnels qui agissent dans le domaine de la transition énergétique, fournisseurs, artisans, etc... L'existence de labels divers se révèle insuffisante pour garantir un service ou une fourniture de qualité. Enfin, nous avons compris que l'ALEC dans son rôle de service publique devait rester neutre et ne pouvait assumer ce rôle.

Nous demandons la mise en place d'un forum d'échange des citoyens engagés dans la transition énergétique. Chacun pouvant y déposer ou y trouver librement des commentaires et des conseils concernant son expérience heureuse ou malheureuse. Ce forum sera idéalement hébergé par l'ALEC qui en assurera la gestion et la modération.

Nous suggérons la création d'une association des usagers de l'ALEC pour promouvoir l'institution et témoigner des services rendus.

Nous demandons la création d'une plateforme des associations, nombreuses sur le territoire, qui œuvrent dans les différents champs de la transition énergétique.

Nous considérons que l'enjeu de la transition énergétique doit passer par l'éducation et notamment le milieu scolaire. Les actions de sensibilisation des jeunes sur le sujet déjà évoqué des déchets ou plus généralement du développement durable, ont déjà fait la démonstration de leur pertinence.



Nous demandons que la sensibilisation à la transition énergétique se généralise de la manière la plus appropriée en milieu scolaire, par une implication directe des enseignants (via la plateforme utilisée par le rectorat par exemple) et des parents d'élèves.

Nous demandons que la collectivité accompagne cette sensibilisation par la multiplication d'actions concrètes d'économies d'énergie au sein des établissements scolaires, et par l'installation d'équipements de production d'énergie électrique ou de chaleur. (école à énergie positive).

2.2.3) Des outils pour mesurer le changement :

La mesure est essentielle à la prise de conscience.

La visibilité et l'évaluation des actions entreprises dans le cadre de la transition énergétique doivent faire apparaître le bénéfice individuel et collectif qu'elles ont permis. Comment et à quelle hauteur notre contribution individuelle participe à la transition énergétique ?



3 Comment nous aider?

« De quels accompagnements avons-nous besoin pour réduire nos consommations d'énergie ? »

Nous pourrions retrouver là l'essentiel des considérations et des suggestions évoquées plus haut qui, comme nous l'avons vu, sont tout à la fois des actions de sensibilisation qui président à l'engagement, et des actions directement inductrices du changement. Nous considérons donc ici essentiellement les outils d'accompagnement plus techniques ou financiers.

De nombreux domaines ont été identifiés comme pouvant ou devant être investis par les citoyens. Celui des économies d'énergie domestique avec l'isolation des bâtiments, l'efficacité énergétique des équipements et notamment des équipements de chauffage, mais aussi celui du changement des comportements et des modes de consommations. De fait, nous avons abordé cette question en allant plus loin que la simple réduction des consommations d'énergie. Ce qui souligne que pour nous, la transition énergétique est bien un enjeu qui ne se réduit pas à couper la lumière quand on sort de la pièce.

L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas. Nous partageons la conviction que les économies d'énergies sont au centre d'une démarche de transition énergétique.

3.1) Des outils pour connaître et mesurer notre consommation :

La connaissance précède l'action et l'on agit bien que sur ce que l'on connaît. La consommation énergétique du chauffage et de la climatisation de nos habitations comme celle de l'ensemble des édifices publics et privés, constitue nous l'avons vu, une part importante de la consommation énergétique globale. Une sensibilisation est déjà présente sur l'importance et l'efficacité de l'isolation thermique, en terme d'économie d'énergie. En marge du gain énergétique, l'amélioration du confort est toutefois un argument qui reste à valoriser.



3.1.1) Le diagnostic :

Le diagnostic énergétique est indispensable pour évaluer les besoins d'isolation, la nature et l'efficacité des travaux à engager. C'est aussi un outil de sensibilisation efficace y compris pour des personnes qui n'ont pas le besoin, l'intention ou la capacité matérielle de réaliser des travaux, mais qui peuvent toutefois agir efficacement et réduire leur consommation par des gestes simples, en modifiant leurs habitudes, leurs comportements. L'aide au diagnostic constitue selon nous un axe prioritaire de l'action publique pour accompagner les habitants dans la réduction de leur consommation énergétique.

Nous préconisons à la Métropole de mettre en place une stratégie globale de soutien au diagnostic individuel de la consommation énergétique des ménages. Il repose à la fois sur la fourniture et l'encadrement de services adaptés, sur une large information du public et sur des aides financières conditionnées.

Favoriser une expertise indépendante qui ne soit pas prescriptrice de travaux, réalisée par des professionnels partenaires de la collectivité ou par un opérateur public (GEG / CCIAG).

Mettre en place un fond d'aide au diagnostic (subvention directe) conditionné à la compétence et à l'indépendance des professionnels requis ; nous préconisons que cette aide soit découplée de l'engagement à réaliser des travaux.

Offrir la possibilité de diagnostics personnalisés, par des « ambassadeurs de la transition énergétique » évoqués plus haut, pour prodiguer des conseils pratiques, et mettre des outils de mesure à disposition (prêt ou location).

<mark>3.1.2) Mise en œuvre</mark> des outils digitaux :

L'informatique et les objets connectés élargissent grandement le champ de la domotique, jusqu'alors réservée à la programmation et la commande de tâches simples et sensées nous simplifier la vie.

Des applications sont d'ores et déjà disponibles et ouvrent, avec les objets connectés, des perspectives beaucoup plus larges. Elles sont en mesure de délivrer un diagnostic, en s'appuyant sur des informations directement fournies par l'utilisateur. D'autres, connectées à des capteurs installés dans un logement, sont en mesure de prodiguer des conseils précis d'économies d'énergie.



Ces outils sont à la fois pédagogiques, ludiques et techniques, et ils ouvrent aux utilisateurs la possibilité de mieux comprendre et de mieux maîtriser leur consommation énergétique. Diffusés par les réseaux sociaux, ils feront de la connaissance et de la maîtrise de la consommation énergétique une préoccupation et un enjeu partagé par le plus grand nombre, un véritable « sujet de société ».

Développées à une échelle suffisante, ces nouvelles technologies doivent permettre à terme d'évaluer l'impact global de chaque action individuelle et constituer pour la collectivité une précieuse ressource statistique et instruire et orienter sa politique énergétique.

Le groupe a pris connaissance de mises en gardes sur des risques potentiels liés à une surexposition aux ondes électromagnétiques de certains outils. (Compteurs Linky par ex.) et recommande de rester attentif à l'évolution des connaissances en ce domaine.

Nous préconisons la prise en compte et l'utilisation judicieuse des nouveaux outils numériques connectés (ex: Hydrao, application 90 jours, VivaCité, etc.) et leur promotion, notamment par les ambassadeurs de la transition énergétique.

3.1.3) Matériels spécifiques :

Nombre d'outils de mesure performants ne justifient toutefois pas, notamment au regard de leur coût, une acquisition par un particulier.

Nous préconisons pour tous ces outils, (kits de mesure de la consommation, caméra thermique etc.) la possibilité d'une mise à disposition gratuite ou d'une location. (Promue ou organisée par l'ALEC)

3.1.4) Des outils pour réduire directement notre consommation

Nous avons évoqué l'importance du réseau de chaleur de l'agglomération grenobloise qui dessert de nombreux logements et notamment des logements sociaux. Dans certaines situations, les habitants n'ont pas la possibilité de maîtriser la température de leur logement. Cela entraine des surconsommations inutiles, et parfois même préjudiciables à leur confort.



Nous préconisons la mise en place d'outils permettant une régulation individuelle du chauffage dans les immeubles pourvus d'un chauffage collectif.

3.2) Des outils pour financer la réduction de notre consommation :

Réduire notre consommation énergétique, c'est aussi faire des économies. La relation est immédiate pour les réductions générées par nos changements d'habitudes, de comportements. En revanche, pour des investissements liés à des équipements ou à des travaux qui peuvent parfois être importants, il faut souvent des années d'économies pour compenser une mise de fond initiale.

Des fonds publics sous forme de subventions, peuvent être incitatifs et contribuer à réduire ces temps de « retour sur investissement ». Mais nous soulignons par ailleurs la nécessité de réserver une plus large part des fonds publics à des actions d'information et de sensibilisation, nous considérons donc que d'autres sources de financement doivent être mobilisées.

Nous préconisons de faciliter l'accès au financement d'initiatives individuelles par des outils financiers adaptés, tiers investisseurs rémunérés sur les économies réalisées ; cautions publiques pour faciliter l'accès au crédit ; coopérative d'achat pour maîtriser les coûts unitaires...

Nous préconisons la mise en place de « fonds citoyens » pour collecter l'épargne locale (ce qui s'apparente à un emprunt public), pour financer des opérations de réduction de la consommation énergétique ou de production d'énergie renouvelable.

Nous proposons de constituer un fond d'aide, à partir des gains réalisés par les unités de production d'énergie renouvelable publiques. (Les énergies renouvelables financent ainsi la transition énergétique)



3.3) Des actions concrètes d'animation collective pour réduire notre consommation :

3.3.1) Le défi des familles à énergie positive :

A travers l'exemple « défi famille à énergie positive », nous avons pu mesurer l'efficacité d'une action d'émulation collective. Par les résultats probants d'une diminution importante de leur consommation individuelle, les familles participantes ont mis en évidence que par des gestes simples et à portée de tous, il leur était possible de faire diminuer sensiblement leur facture énergétique.

Nous proposons de valoriser publiquement les performances et de favoriser l'extension du « défi famille à énergie positive »

Nous préconisons la mise en réseau des expériences territoriales (territoires à énergie positive, école à énergie positive, production citoyenne).

3.3.2) Un forum de la transition énergétique :

Les expériences individuelles sont nombreuses de citoyens engagés dans des actions visant à réduire leur consommation énergétique. En réalisant des travaux d'isolation ou d'optimisation énergétique, en investissant dans des équipements plus efficaces ou en modifiant leurs habitudes, ils ont acquis une expèrience précieuse qu'il convient de diffuser au plus grand nombre.

Nous préconisons l'ouverture d'un forum ouvert aux témoignages et aux échanges sur le thème de la transition énergétique. Une modération assurée par l'ALEC, lui permettrait d'y intervenir et diffuser ainsi ses propres recommandations.



3.3.3) Un guichet d'information unique :

Nous avons déjà souligné tout l'intérêt de l'existence de l'ALEC, comme source d'information sur le thème qui nous intéresse. Nous avons également souligné que cette institution souffre d'un déficit de notoriété.

Nous pensons que l'ALEC doit jouer un rôle central dans l'information du public et devenir le guichet unique pour la mise en œuvre et l'animation des actions engagées par la Métropole.

3.4) Par où commencer?

Il nous semble important de porter l'accent en priorité sur la communication de manière notamment à capitaliser sur les actions déjà engagées sur le territoire de la Métropole. Cette communication doit largement promouvoir l'ALEC qui, en élargissant le champ de ses compétences, devient le guichet unique pour toutes les politiques publiques liées à la transition énergétique.



Et les ENR dans tout ça?

« Comment pouvons-nous participer au développement des énergies renouvelables ? »

Nous l'avons maintes fois évoqué et c'est pour nous essentiel : la meilleure énergie renouvelable est celle qu'on ne consomme pas.

Le développement des énergies renouvelables reste toutefois un des éléments de réponse à la question de la transition énergétique, même s'il est maintes fois questionné, sur les rendements, sur la concurrence avec la production alimentaire lorsqu'il s'agit de la biomasse ou encore sur l'impact potentiel sur la biodiversité. Les réponses à ces questions font parties de l'équation pour prendre le virage du « bas carbone ».

4.1) Rappel des contraintes :

Le développement des énergies renouvelables s'inscrit dans le cadre de certaines contraintes :

- **Des contraintes physiques et capacitaires** qui encadrent le potentiel offert aux ENR, une bonne exposition solaire, un espace suffisamment venté, un espace disponible pour accueillir les ouvrages etc.
- **Des contraintes juridiques et réglementaires**, liées aux cadre législatif et aux règlements d'urbanismes locaux (PLU, SCOTT, ...)
- **Des contraintes économiques liées** à la compétitivité des ENR au regard des énergies fossiles.
- **-Des contraintes financières** liées aux capacités d'investissement des acteurs de la filière.
- **Des contraintes opérationnelles** liées à la disponibilité des ressources et des fournisseurs.



4.2) Propositions d'ordre général :

Nous proposons que la Métropole et ses habitants contribuent au développement des énergies renouvelables, en augmentant sensiblement la part d'énergie renouvelable dans leur consommation énergétique.

La loi sur la transition énergétique pour la Croissance Verte (TECV) a inscrit l'objectif d'une consommation de 30% d'énergie renouvelable à l'horizon 2030. Nous considérons qu'une Métropole exemplaire doit être plus ambitieuse.

Nous proposons que la Métropole inscrive un objectif de 50 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2030 dans son Plan Climat Énergie Territorial et s'engage à s'approvisionner auprès de fournisseurs bénéficiant d'une certification indépendante. (En contractant par exemple pour une fourniture électrique 100% verte en couverture de l'ensemble des besoins électriques de la Métropole)

4.2.1) Une attention particulière à l'innovation technologique :

L'innovation technologique est particulièrement active dans le domaine des énergies renouvelables. La performance des équipements de production est en progression constante et la recherche s'active notamment pour améliorer le stockage électrique.

La Métropole accueille sur son territoire une concentration particulièrement importante de centres de recherche et d'enseignements universitaires dont beaucoup sont en lien avec l'énergie et la transition énergétique.

Nous préconisons que la Métropole candidate à tout programme innovant sur les énergies renouvelables et la transition énergétique. (à l'exemple des « routes solaires » actuellement en expérimentation).

Nous préconisons que la Métropole s'intéresse et s'associe aux projets européens qui expérimentent des politiques publiques dans le domaine de la transition énergétique.



4.2.2) Lever les contraintes physiques :

La connaissance des contraintes physiques au développement des ENR sera effective à la fin de l'étude en cours sur la transition énergétique. Elle prendra la forme d'une cartographie des capacités ENR disponibles. (Électrique, thermiques, géothermiques, biomasse forestière, hydraulique...), et proposera un plan d'approvisionnement territorial, à l'échelle de la Métropole.

Nous préconisons que ces informations soient portées au niveau de chacune des communes de la Métropole.

Au-delà de la ressource énergétique déjà disponible et de la capacité du territoire à en accroître sa propre production, la Métropole doit pouvoir s'approvisionner hors de son périmètre administratif afin de ne pas être contrainte dans sa volonté d'améliorer son mix énergétique, tel qu'évoqué plus haut. La Métropole devra toutefois rester attentive à ce que la ressource énergétique concernée soit sans concurrence avec la préservation des espaces naturels et la production agricole alimentaire.

4.2.3) Lever les contraintes juridiques :

Hors les périmètres sauvegardés, il n'existe généralement pas d'incompatibilité pour les équipements de production d'ENR qui respectent les réglementations générales et les dispositions d'urbanisme.

Toutefois, il convient d'être attentif, dans le cadre de l'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et leur intégration au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) :

D'intégrer les impératifs favorables au développement des ENR dans tous les documents d'urbanisme.

D'intégrer l'enjeu des économies d'énergie et des ENR dans le cahier des charges, lors de la création ou la requalification de nouvelles Zones d'Aménagement Concerté (ZAC).

De renverser la charge de la preuve pour ne pas empêcher la pause de panneaux solaires sur les toits, afin qu'un refus ne puisse être justifié par des impacts non démontrés.



4.2.4) Lever les contraintes économiques et financières :

De très nombreux exemples de projets ENR existent en France, en développement ou déjà en service, portés entièrement ou partiellement par les citoyens. Beaucoup associent citoyens et collectivités à travers des Société Coopératives d'Intérêts Collectifs (SCIC) ou Société par Actions Simplifiée (SAS) ou même des Sociétés d'Economie Mixte (SEM). Ils sont associés sous forme de prises d'actions ou d'obligations, avec parfois des rémunérations très intéressantes.

Nous préconisons la création ou l'adaptation d'une SEM avec la Métropole pour chef de file, intégrant un collège Citoyens siégeant au même titre que le collège des Collectivités, le collège des Entreprises, et le collège des Associations, dans un montage juridique approprié (Nous avons appris que des exemples existent entre autres en Poitou-Charentes et en Vendée). Cette SEM, associant des habitants du territoire aurait vocation à produire des ENR participatives (ENRp). Elle pourrait également se positionner sur le marché de l'hydraulique qui s'ouvre actuellement à la concurrence, et pour la gestion duquel nous estimons très important qu'il reste du domaine public.

Nous proposons de favoriser la connaissance des actions et des projets portés par énergie partagée (ou autres intermédiaires bancaires et fonds d'investissement en ENRp).

Nous proposons la mise en place d'un fonds de garantie pour cautionner les emprunts levés par les porteurs de projets ENRp, afin de **fa**ciliter l'accès aux financements bancaires et en réduire le coût.

Nous proposons d'explorer la faisabilité d'un système d'avance sur recettes sur la base des obligations d'achat des ENR, auprès de la Caisse des Dépôts, où la Métropole agirait en intermédiaire.

Nous proposons une sensibilisation des conseillers financiers des banques du territoire pour proposer des placements ENRp, en valorisant la garantie que constitue l'obligation d'achat.



4.3) L'information, la concertation et la participation des citoyens :

Comme nous l'avons vu par ailleurs, l'implication du citoyen dans la transition énergétique, et donc dans le développement des ENR sur son territoire, appelle une meilleure information pour une meilleure compréhension des enjeux.

Nous estimons nécessaire une présentation publique de l'étude sur la stratégie de transition énergétique de la Métropole au sein de chaque commune, sous forme d'une conférence débat. Les préconisations de notre panel y seront présentées et commentées ainsi que les possibilités d'engagement des citoyens dans la production d'ENRp.



5) Vers une Métropole responsable :

Au cours de sa réflexion, le groupe a pu appréhender le thème de la transition énergétique dans sa globalité et prendre connaissance de la politique énergétique de la Métropole et de l'ensemble des actions engagées de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable et de mutation des usages vers des consommations énergétiques à moindre impact pour le climat.

Nous avons déjà souligné, dans la réponse aux questions qui nous sont posées, l'importance de l'exemplarité des politiques publiques conduites tant par la Métropole que par les communes qui la composent. Nous avons ainsi relevé sur certains points qui nous semblent importants, des marges de progrès significatives. Nous nous autorisons à en souligner ici quelques-unes.

Nous avons pris connaissance de la spécificité de l'agglomération grenobloise de posséder un maillage exceptionnellement étendu de chauffage urbain collectif. Ce patrimoine s'avère intéressant notamment pour valoriser la chaleur des déchets incinérés à La Tronche. Mais nous avons également appris que l'ensemble du réseau était encore alimenté dans une forte proportion [26%] par du charbon, qui de plus est importé d'Afrique du Sud.

Nous demandons instamment, que dans une logique d'exemplarité et de cohérence, la Métropole planifie l'abandon progressif et définitif du charbon dans le mixte de son approvisionnement énergétique. Nous précisons également que l'abandon de l'usage du charbon dans le délai le plus court, ne doit en aucun cas avoir pour conséquence une augmentation de la facture énergétique des ménages les plus modestes. D'une manière plus large, nous considérons que l'amélioration et l'optimisation du réseau de chauffage urbain existant doivent être privilégiés avant même d'envisager son extension.

Nous avons pris connaissance des aides individuelles allouées par la Métropole pour des investissements visant à réduire la consommation énergétique ou à l'équipement en appareils énergétiques plus performants. Sans remettre en cause la pertinence de ces aides, il est constaté parfois que ces financements peuvent être à l'origine d'une inflation des coûts des biens et des services concernés.



Afin de limiter l'éventuelle inflation des prix liée à l'octroi de subventions, nous suggérons que les aides accordées dans le cadre de la transition énergétique soient plafonnées à des niveaux de prix de fournitures et de travaux préétablis, au-delà desquels l'aide n'existerait plus. (Le principe s'inspire des dispositions existantes pour limiter l'inflation des frais de garde d'enfants).

- L'urbanisme qui organise le territoire joue un rôle déterminant dans nos modes de vie, de déplacement, de consommation. Il joue de ce fait un rôle important dans le niveau et la nature de nos consommations énergétiques.
 - Nous suggérons que la Métropole ainsi que les communes qui la composent soient particulièrement attentives à élaborer des documents d'urbanisme qui créent les conditions d'une bonne maîtrise du besoin énergétique global et individuel et qui anticipent les directives à venir, afin que les constructions réalisées ne soient pas rapidement obsolètes.
- L'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels représente une consommation énergétique importante et inutile, (de même qu'une source de pollution lumineuse rarement prise en compte). Membres du panel, habitant la Métropole nous constatons que la loi qui réglemente ce type d'éclairage pourtant applicable depuis le 1 juillet 2013 n'est pas respectée.

Nous suggérons à la Métropole d'intercéder auprès des communes pour qu'elles exercent leur pouvoir de police afin de faire respecter cette réglementation en vigueur.

L'éclairage public est un poste énergétique important pour la collectivité dont il convient d'optimiser rapidement la consommation. Nous préconisons l'extension sur tout le territoire de la Métropole du « Plan Lumière » mis en œuvre par la ville de Grenoble.

La fiscalité sur la distribution d'électricité restitue au budget des communes la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE), prélevée sur la facture de consommation électrique des ménages et des entreprises de son territoire. Cette taxe non affectée est versée au budget principal des communes.



Nous suggérons que la Métropole œuvre auprès des communes pour que cette ressource fiscale soit entièrement affectée à des actions, des subventions ou des investissements de réduction de la consommation énergétique ou de production d'énergies renouvelables.

La politique énergétique de la Métropole intéresse l'ensemble de son territoire mais ses actions restent toutefois cantonnées dans le champ strict de ses compétences.

Nous suggérons que la politique énergétique et les actions engagées par la Métropole soient déclinées dans les politiques énergétiques de chacune des communes qui la composent.

6) Suite à donner...

La question est apparue dès la première rencontre. A quoi servira notre travail ? Quand et comment pourrons-nous vérifier que nos propositions ont bien été prises en compte et sinon, pourquoi ne l'ont-elles pas été ?

La réponse relève de notre commanditaire, la Métropole. Nous avons l'assurance d'un retour sur chacune de nos propositions, sur la manière dont elles seront prises en compte dans l'étude en cours, sur l'engagement et sur le calendrier de leur mise en œuvre, ou à défaut, une justification de leur mise à l'écart du projet métropolitain.

Au regard de l'expérience que nous avons vécue, nous souhaitons être associés à la poursuite de la réflexion sur la transition énergétique et plus précisément à l'avancement de la mise en œuvre de nos préconisations.



nt participé à cet atelier citoyen, Hervé Alotto de Champagnier, Clovis Arnaud de Grenoble, Catherine Arnould de Champagnier, Martine Baratto de Saint-Egrève, Arthur Bayle de Grenoble, Monique Bloch de Grenoble, Valérie Cazaux de Saint-Paul-de-Varces, Annie Charpenet de Grenoble, Robin Cottaz de Saint Martin-d'Hères, Delphine Debarre de Grenoble, Sonia Debernardy de Brié-et-Angonnes, Yvan Denis de Grenoble, Anne-Catherine Engasser d'Eybens, Grégory Goubet de Grenoble, Magali Guêné de Saint-Paul-de-Varces, Cécile Iss de Grenoble, Stéphane Kapetanovic de Saint Martin-d'Hères, Astrid Lehaire de Grenoble, Caroline Leduc d'Echirolles, Eric Lejemble de Meylan, Jérémie Llonch de Meylan, Marie Martin de Varces-Allières, Hubert Mengha de Grenoble, Alain Paquet de Fontaine, Jean-François Plassart de Champagnier, José Randrianarivony d'Echirolles, Elodie Ribes de Saint-Egrève, Serge Serges de Corenc, Nicole Szempruch de Grenoble, Laurent Tarillon de Grenoble.

Portraits de panélistes croqués par Pauline Bertrand (Etudiante à l'école de dessin Emile Cohl à Lyon).

GRENOBLE-ALPES METROPOLE - Mars 2016

Rapport réalisé par Médiation et Environnement (conseils, expertises et débats publics)
Conception graphique et mise en page : Jean-Luc BertrandDesigner-jl.bertrandQyahoo.fr
Ilustrations : Studio Bambam



3 rue Malakoff - 38000 Grenoble 04 76 59 59 59 - www.lametro.fr